

## **ANTI-FOURMIS**



Prêt à l'emploi, le tube anti-fourmis de KB élimine radicalement et durablement les fourmilières. Il agit sur les fourmis noires et les fourmis d'Argentine, au stade de larves et adultes. "À base d'extraits de plantes de la famille des Astéracées (Chrysanthemum cinerariaefolium), ce puissant insecticide est d'origine végétale. Il s'utilise à l'intérieur et aux abords de la maison: terrasses, murs, dallages.

## MODE D'ACTION

Le gel-appât anti-fourmis de KB contient un insecticide puissant, actif à très faible dose : les fourmis sont attirées par l'appât et le transportent dans la fourmilière provoquant sa destruction par auto-empoisonnement en quelques jours.

## QUAND L'UTILISER?

JEMAMJJASOND

• Traiter dès l'apparition des fourmis indésirables.

Evergreen Garden Care France SAS 4 Allée des Séquoias - 69760 LIMONEST Tél. 0 805 090 036 - lapausejardin.fr



1 tube de **25 g** 

KFT25 CR9339

## COMMENT L'UTILISER?

- Dévisser le bouchon et le conserver pour refermer le tube après usage.
- 2. Appliquer à raison de 10 gouttes/m² de produit sur un support non poreux, à l'abri de l'eau, sur le trajet des fourmis. Durée du traitement : jusqu'à 6 semaines. 1 seule application par traitement. Temps d'attente entre deux traitements : 7 jours.
- 3. Bien refermer le tube après usage s'il reste du produit.



Nom commercial: VEGETHRIN®. Composition: Extraits de Chrysanthemum cinerariaefolium produit à partir de fleurs de Tanacetum cinerariaefolium ouvertes et matures avec un solvant hydrocarboné (CAS n° 89997-63-7) 0,05 % m/m. Type de produit: Insecticide (IP18) appôt prèt à l'emplai sous forme de gel. Organismes cibles et doses d'emplai autorisés : Fourmis noires des jardins (Laisus niger) et fourmis d'Argentine (Linepithema humile) - jusqu'à 3g/m² ou 10 gouttes/m² à l'intérieur et à l'extérieur. Produit biocide. Pour un usage grand public.



H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme, \* EUH208: Contient du CIT/MIT et du 1,2-benzisothiazolin-3-one: peut produire me réaction allegique. \* P102: Tenir hors de portée des enfants. \* P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. \* P273: Evitre le rejet dons l'environnement. \* P391: Recueillir le produir répondu. \* P501: Éliminer le contenu/récipient dans une déchétetie ou par un organisme agréé.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION: • Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter ouvieus les instructions qui y sont indiquées. • Appliquer uniquement dans des zones qui ne risquent pas d'être inondées ou mouillées, i. e. protégées de la pluie, des

innodes ou moullées, i. e. protégées de la pluie, des innodes our moullées, i. e. protégées de la pluie, des innodations et des eaux de lavrage. « Appliquer le produit à l'abri du soleil ou d'une source de chaleur (ex. ne pas le placer sous un rodiateur). » Pour optimiser l'efficacté du troitement, respecter de bonnes pratiques d'hygiène : enlever ou empêcher l'accès à toute source de nourriture. L'appât doit

être la principale source de nourriture isponible pour les fourmis. • Lors d'une utilisation à l'extérieur, protéger le praduit des abeilles et des intempéries en le couvrant (par ex. ovec un pour de fleurs ou une tuile) ainsi que l'appliant dans des fissures ou cevasses. • Se lover les mains et la peau exposée avant les repas et après utilisation du produit. • Ne pas appliquer dans des endroits accessibles aux enfants. • Ne pas appliquer le produit sur des surfaces qui pourraient être en contact avec les animaux, les dennées ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente. • Dangereux pour les obeilles. • En cas de contact avec le peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et lover la partie contaminée avec de l'eau et du sovon. En cas d'apportition de signes d'irritation ou de réaction allergique, contacter le centre ontipoison. • En cas de contact avec les yeux à l'euu fiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rincage sous un filet d'euu tiède pendant 10 mm. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles : il n'existe pas de contre-indication et continuer le rincage sous un filet d'euu tiède pendant 10 mm. En cas de perstature des signes d'irritation ou d'apportinio de la d'eu vision, consulter un médecin. • En ças d'ingestion : rincer abondamment de la vision, consulter un médecin. • En ças d'ingestion : rincer abondamment

un mederan. 

En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipioson ou appaleir le 15/112. Garder l'emballage et/ou la notice à disposition. Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte de la contraction de la collecte de la contraction de collecte de la contraction de la collecte de la contraction de la collecte d

opproprié. Ne pas rejeter le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canolisations (évier, toilettes...) ou dans les systèmes d'évacuation des eaux. Stocker dans l'emballage commercial à l'abri de la lumière. Date de péremption dans des conditions normales de stockage : voir sur l'emballage.